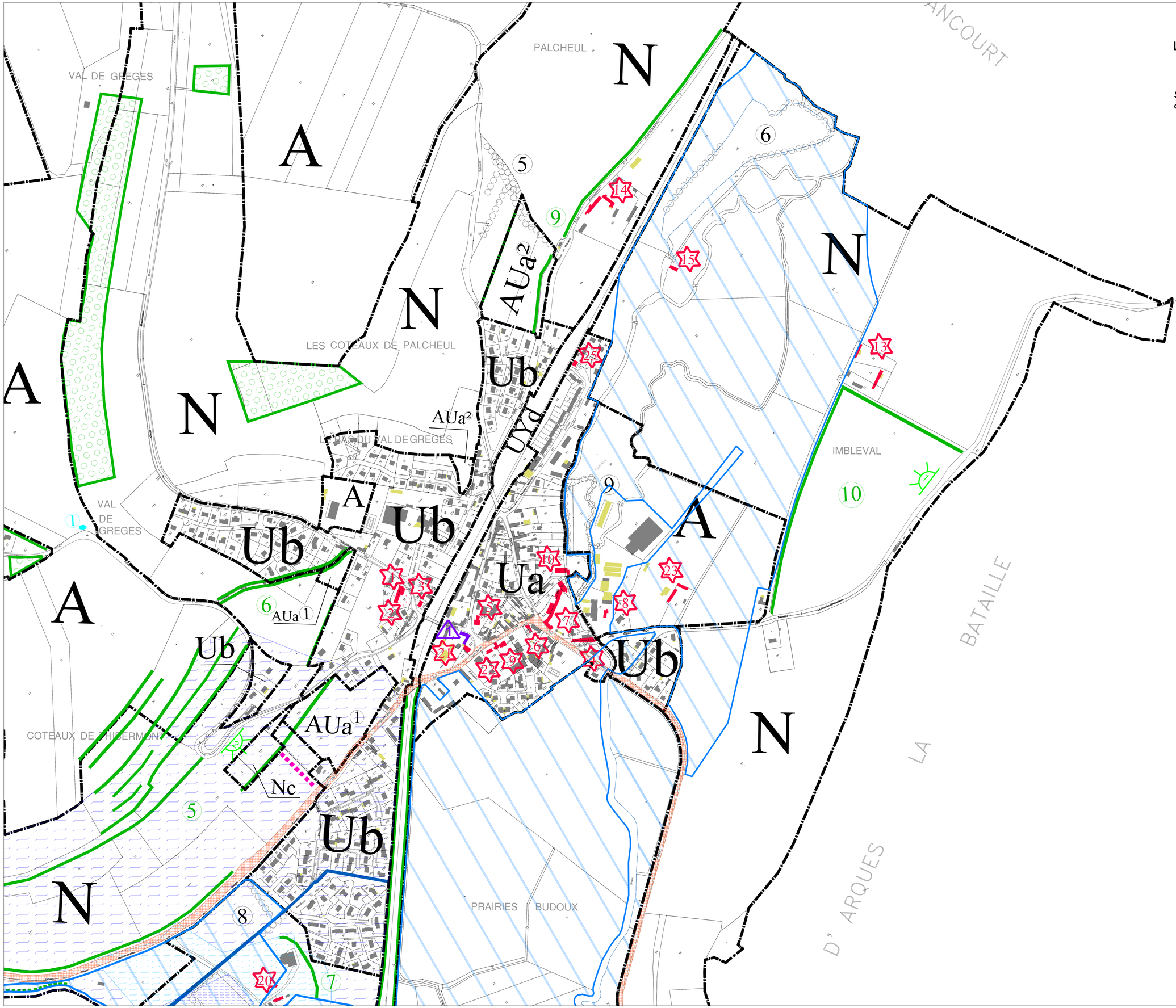

LEGENDE

Limites de zones

Secteurs concernés par les prescriptions complémentaires au règlement écrit reportés au règlement graphique

PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL ET BATI

- Espaces Boisés Classés
- Alignements d'arbres à protéger
- Alignements d'arbres à recréer
- Haies et talus à conserver
- Haies à créer
- Points de vue sur le paysage
- Fossé, exutoire ou mare jouant un rôle hydraulique dans la gestion des eaux de ruissellement
- Ru
- Patrimoine bâti d'intérêt architectural
- Bâtiments agricoles remarquables à protéger

PROTECTION DES LIAISONS DOUCES

- Liaisons douces

LES EMPLACEMENTS RESERVES

- Emplacements Réservés

PERIMETRE DE PROTECTION DU CAPTAGE D'EAU (Source ARS) *Arrêté préfectoral du 03.02.1989*

- Périmètre éloigné
- Périmètre rapproché
- Périmètre immédiat

PERIMETRE DE PROTECTION DES ZONES HUMIDES (Source DREAL)

- Zones humides

ind.	Modifications	Dates de modif.	par
F			
E			
D			
C			
B			
A			

MAITRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE MARTIN-EGLISE
7 Rue Nicolas de la Chaussée
76 370 Martin-Eglise

OPERATION

REVISION ALLEGEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME
REGLEMENT GRAPHIQUE
Village-centre

Plan de découpage en zones, protection du patrimoine naturel, bâti et des liaisons douces, emplacements réservés

Affaire : 4388	mlp	Date : 17.12. 2020	Ech : 1/2500	Ref : Règlement graphique

REVISION ALLEGEE :	
Prescrite le:	15 Octobre 2020
Arrêtée le:	11 Février 2021
Approuvée le:	

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal approuvant la révision allégée du plan local d'urbanisme.
le :

EN ACT Architecture
Siège social: Rue Lavoisier - ZI des Prés Salés - 76260 EU
AGENCES: Rouen / Abbeville / Paris : 105 Rue Ganterie - 76000 ROUEN -
9 rue du Pont à Plicourt 80100 ABBEVILLE - 41 Rue Dubois - Paris 17ème
Tél. 02 35 86 10 01 - Fax 02 35 86 80 55 - contact@enact-architecture.fr - www.enact-architecture.fr
S.A.R.L au capital de 500 000 € siret 438 501 877 000 19 APE 7111Z